

Le ministre de l'Agriculture encourage les jeunes Lotois

Au Bastit, Stéphane Le Foll a rencontré les agriculteurs, qui lui ont fait toucher du doigt leurs problèmes vécus au quotidien.

SOLANGE GRATIAS

Ce n'est pas par hasard qu'entre Cahors, où il avait déjà rencontré les responsables agricoles du département et Gramat, où il est venu fêter les 30 ans de l'agneau fermier du Quercy, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture a fait une halte au Bastit.

C'est, en effet, dans une ferme ovine du village, où un jeune agriculteur, Pascal Angélibert, vient de s'installer, en Earl avec son père, que les organisations agricoles avaient choisi de sensibiliser, sur le terrain, le ministre à leurs problèmes.

25 % des exploitants ont plus de 55 ans

Accueilli, d'abord, dans le village par Jean-Paul Gratias, maire, puis, par Pascal et Géraldine Angélibert, Stéphane Le Foll a visité la bergerie de l'Earl et fait connaissance avec les brebis à « lunettes noires ». Après une présentation de l'exploitation, les principaux responsables professionnels et syndicaux du département, dont Christophe Canal, président de la Chambre d'Agriculture, Alain Lafragette, Président de la FDSEA, entre autres, ont pu, lors d'une table ronde, exprimer au ministre leurs inquiétudes vis-à-vis, en particulier, de la nouvelle PAC (politique agricole commune) et des conséquences engendrées sur le revenu des éleveurs lotois, déjà un des plus faibles du monde agricole. Différents points ont été abordés, tels que la pondération des landes et parcours pour le calcul des DPU (droits à paiement unique), les zonages eu égard aux handicaps naturels, le ciblage des bénéficiaires de la PAC, mais aussi le problème de l'installation des jeunes agriculteurs dans un département où 25 % des exploitants ont plus de 55 ans.

À chacune des problématiques énoncées, Stéphane Le Foll a apporté ses réponses. Il a, en particulier, assuré que la pondération de surfaces ne s'appliquait pas aux exploitations du type de celles rencontrées dans le Lot. Il a annoncé qu'un plan permettant une modernisation des bâtiments d'élevage allait être lancé, et qu'une réflexion était en cours afin de mieux cibler la distribution des aides au profit des seuls actifs.

En terminant sa visite, Stéphane Le Foll a remercié de leur accueil Pascal et Géraldine, leur demandant d'avoir confiance et les félicitant pour leur attachement à leur terre.

Pascal Angélibert : un retour à la ferme familiale

Ce fut une vraie surprise pour Didier et Eliette Angélibert, ses parents, pour Suzanne, sa grand-mère, mais aussi pour ses deux frères Régis et Sylvain, quand Pascal leur annonça, en 2012, qu'il allait reprendre la ferme familiale. En effet, à 29 ans, Pascal travaillait depuis sept ans déjà comme commercial dans une entreprise toulousaine. Il avait, certes, préparé un bac professionnel agricole, mais il avait, ensuite, « bifurqué » vers un BTS technico commercial, et préparé une licence de management commercial. Lassé de la vie citadine, c'est avec Géraldine, sa compagne, comptable dans la même entreprise toulousaine, citadine mais passionnée de nature, qu'il a concrétisé leur projet de vie: reprendre la ferme et construire leur vie familiale à la campagne. Le 1er janvier 2013, Pascal s'est, donc, installé aux côtés de son père Didier, dans l'Earl « Les Carrennes » au Bastit.

Quant à Géraldine, devenue en juin 2013, Mme Angélibert, elle travaille dorénavant, elle aussi dans le Lot, à Laverantière. Bien ancrés dans le village, Pascal et Géraldine ont aussi fait construire une jolie maison au cœur du village et de leur ferme.



Au Bastit, chez Pascal et Géraldine Angélibert, le ministre de l'agriculture a rencontré les responsables agricoles du Lot ; des échanges qui se sont voulus constructifs de parts et d'autres.

Cinq générations se sont succédées sur la ferme

En 2014, Pascal tiendra, seul, les rênes de l'exploitation en perpétrant la tradition familiale, depuis cinq générations.

Ce sont, en effet les grands parents de Suzanne, grand-mère de Pascal, et « mémoire » de la famille, qui, les premiers ont « cultivé la terre » au Bastit. Quand Didier, père de Pascal, a pris la ferme en 1978, après le décès

accidental de Prosper, son père, la ferme comprenait 130 hectares et 180 brebis.

En 1983, au moment de la création du label rouge « Agneau fermier du Quercy » auquel Didier a adhéré, l'exploitation comprenait 270 hectares.

Aujourd'hui Pascal et Didier exploitent 340 hectares, dont une grosse partie en location. Sélectionneur d'agneaux « Causseards du Lot » (les brebis à lunettes noires) ils ont, en

2013, un cheptel de 500 brebis. Pascal a pour objectif d'atteindre assez rapidement les 600 brebis et un de ses premiers investissements sera la construction d'une bergerie sur ses terres des « Quatre Vents ».

La Vie Quercynoise souhaite à Pascal une réussite tant professionnelle que familiale dans son village natal et la visite d'un ministre de l'agriculture, l'année de son installation, est sans doute un bon présage. ■